

COMPTE ADMINISTRATIF 2022 - PRESENTATION SYNTHETIQUE

Les articles 106 et 107 de la loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République (NOTRe) imposent désormais aux communes de plus de 3 500 habitants d'annexer une note de présentation brève et synthétique aux documents budgétaires.

1. Eléments de contexte

Pour rappel, le budget 2022 du CCAS s'inscrit dans un cadre national incertain. Les conséquences de la sortie de la crise sanitaire et de la crise ukrainienne sur la hausse des prix (électricité, gaz, matières premières, alimentation, etc.) n'étaient pas encore connues. Par ailleurs, la loi de programmation 2018-2022, qui avait pour objectifs la réduction des déficits et de la dette étatique et l'encadrement des dépenses des collectivités territoriales, prenait fin alors que le nouveau cadre financier pluriannuel n'était toujours pas fixé par l'Etat.

Dans ce contexte de crises multiples, la municipalité a fait le choix pour l'année 2022 de renforcer ses services à la population, pour encore mieux accompagner ses usagers. Cette volonté se traduit concrètement par une augmentation des dépenses de personnel, visant à renforcer la capacité d'intervention communale au service des politiques menées dans les domaines de l'enfance, de la jeunesse, de la culture, du développement durable et bien sûr des solidarités.

C'est dans un cadre de maîtrise renforcée des dépenses de fonctionnement et de baisse de l'encours de dette engagée dès 2020, que la Ville réussit à dégager en 2022 une épargne nette satisfaisante, lui permettant de pallier la stabilisation volontaire des recettes fiscales en provenance des ménages et des entreprises, de faire face à la baisse continue des dotations de l'Etat (la Ville percevait en 2014 6,7 M€ de DGF alors qu'elle n'en percevait plus que 2,9 M€ en 2021) et de dégager un autofinancement à même de financer son programme ambitieux d'investissements.

2. Priorités retenues au budget 2020

En 2022, le CCAS bénéficie à la fois du choix politique fait par la municipalité d'adapter et de renforcer la solidarité communale en faveur des Joinvillais les plus précaires ou fragilisés par la crise, et la situation particulière saine des finances communales, qui permet à la Ville de lui verser une subvention de 931 118,70 €, en hausse de 15,97 % par rapport à celle de 2021. Pour rappel, la subvention de fonctionnement 2021 de la Ville au CCAS était elle-même en hausse de 13,5 % par rapport à celle de 2019, qui peut être considérée comme une année de référence.

En 2022, le CCAS s'est fixé comme priorité de renforcer l'accueil des Joinvillais les plus fragiles, adapter avec souplesse et réactivité ses politiques d'aide et veiller à reprendre ses actions volontaristes pour lutter contre l'isolement et prévenir la perte d'autonomie des personnes âgées joinvillaises, tout en mobilisant activement ses nombreux partenaires.

3. Présentation de l'exécution budgétaire

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	1 073 013,06	G	1 073 013,06
	Section d'investissement	B	37 943,64	H	58 669,99
		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	0,00 (si déficit)	I	0,00 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	0,00 (si déficit)	J	53 487,98 (si excédent)
		=		=	
TOTAL (réalisations + reports)		= A+B+C+D	1 110 956,70	= G+H+I+J	1 185 171,03

Il n'y a pas de restes à réaliser.

3.1 En fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement s'élèvent à 1 107 387,64 €. Elles sont en hausse de + 8,08 % par rapport à 2021. Elles sont constituées par :

Chapitre	Budget 2020	Réalisé 2020	Budget 2021	Réalisé 2021	Budget 2022	Réalisé 2022	Taux de réalisation	variations CA/CA en montants	en %ge
011 CHARGES A CARACTERE GENERAL	317 130,00	294 408,20	312 090,00	239 832,06	346 888,00	327 753,53	94,48%	87 921,47	36,66%
012 CHARGES DE PERSONNEL	548 100,00	516 702,03	483 000,00	480 733,92	492 000,00	478 301,64	97,22%	-2 432,28	-0,51%
65 AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	114 400,00	110 259,78	80 900,00	74 666,12	331 137,00	286 859,18	86,63%	212 193,06	284,19%
67 CHARGES EXCEPTIONNELLES	153 133,90	96 143,06	241 251,82	213 757,69				-213 757,69	-100,00%
Total des dépenses réelles de fonctionnement	1 132 763,90	1 017 513,07	1 117 241,82	1 008 989,79	1 170 025,00	1 092 914,35	93,41%	83 924,56	8,32%
042 OPERATIONS D'ORDRE	55 499,99	55 499,99	15 572,62	15 572,62	71 294,21	14 473,29	20,30%	-1 099,33	-7,06%
023 VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	0,00		0,00		0,00				
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	1 188 263,89	1 073 013,06	1 132 814,44	1 024 562,41	1 241 319,21	1 107 387,64	89,21%	82 825,23	8,08%

Les recettes de fonctionnement s'élèvent également à 1 107 387,64 €. Elles sont en augmentation de 82 825,23 € (+ 8,08 %) par rapport à 2021. Elles sont constituées par :

Chapitre	Budget 2020	Réalisé 2020	Budget 2021	Réalisé 2021	Budget 2022	Réalisé 2022	Taux de réalisation	variations CA/CA en montants	en %
70 PRODUITS DES SERVICES ET DU DOMAINE	168 921,00	180 537,60	152 021,00	134 195,04	144 921,00	116 581,24	80,44%	-17 613,80	-13,13%
74 DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	1 009 458,89	876 419,58	980 793,44	890 150,37	1 039 577,29	990 314,40	95,26%	100 164,03	11,25%
75 AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE						492,00		492,00	
77 PRODUITS EXCEPTIONNELS	0,00	6 171,88	0,00	217,00				-217,00	-100,00%
Total des recettes réelles de fonctionnement	1 178 379,89	1 063 129,06	1 132 814,44	1 024 562,41	1 184 498,29	1 107 387,64	93,49%	82 825,23	8,08%
040 OPERATIONS D'ORDRE	9 884,00	9 884,00			56 820,92	0,00	0,00%	0,00	
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT	1 188 263,89	1 073 013,06	1 132 814,44	1 024 562,41	1 241 319,21	1 107 387,64	89,21%	82 825,23	8,08%

3.2 En investissement

Les dépenses de cette section sont constituées par :

Chapitre	Budget 2020	Réalisé 2020	Budget 2021	Réalisé 2021	Budget 2022	Réalisé 2022	Taux de réalisation	variations CA/CA en montants	en %ge
20 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	20 000,00	0,00	21 800,00	0,00	0,00	0,00		0,00	
204 SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES	29 005,46	27 863,24	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	
21 IMMOBILISATIONS CORPORELLES	50 098,51	196,40	67 986,95	250,00	104 720,24	10 978,84	10%	10 728,84	4291,54%
27 AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	3 000,00	0,00	3 000,00	0,00	3 000,00	0,00		0,00	
Total des dépenses réelles d'investissement	102 103,97	28 059,64	92 786,95	250,00	107 720,24	10 978,84	10,19%	10 728,84	4291,54%
040 OPERATIONS D'ORDRE	9 884,00	9 884,00			56 820,92	0,00	0,00	0,00	
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT	111 987,97	37 943,64	92 786,95	250,00	164 541,16	10 978,84	6,67%	10 728,84	4291,54%

Les recettes de cette section sont constituées par :

Chapitre	Budget 2019	Réalisé 2019	%ge de réal ^a	Budget 2020	Réalisé 2020	%ge de réal ^a	variations CA/CA en montants	en %ge
27 AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	3 000,00	160,00	5,33	3 000,00	3 170,00	105,67	3 010,00	1 881,25
040 OPERATIONS D'ORDRE	4 505,04	4 505,04	100,00	55 499,99	55 499,99	100,00	50 994,95	1 131,95
001 RESULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTE	66 178,81	66 178,81	100,00	53 487,98	53 487,98	100,00	-12 690,83	-19,18
021 VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	17 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT	90 683,85	70 843,85	78,12	111 987,97	112 157,97	100,15	41 314,12	58,32

4. Montant du budget consolidé avec son budget annexe

1 – BUDGET PRINCIPAL

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	111 987,97	37 943,64	0,00	74 044,33
RECETTES	111 987,97	112 157,97	0,00	-170,00
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	1 188 263,89	1 073 013,06	0,00	115 250,83
RECETTES	1 188 263,89	1 073 013,06	0,00	115 250,83

(1) Y compris les rattachements.

2 – BUDGETS ANNEXES (autant de tableaux que de budget) (1)

BUDGET : RESIDENCES AUTONOMIE / N°SIRET : 26940021400020				
SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	43 815,36	41 536,43	0,00	2 278,93
RECETTES	43 815,36	39 964,80	1 571,63	2 278,93
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	648 419,90	627 598,87	0,00	20 821,03
RECETTES	648 419,90	627 598,87	0,00	20 821,03

3 – PRESENTATION AGRÉGÉE DU BUDGET PRIMITIF ET DES BUDGETS ANNEXES (avant la neutralisation des flux réciproques)

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	155 803,33	79 480,07	0,00	76 323,26
RECETTES	155 803,33	152 122,77	1 571,63	2 108,93
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	1 836 683,79	1 700 611,93	0,00	136 071,86
RECETTES	1 836 683,79	1 700 611,93	0,00	136 071,86
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	1 992 487,12	1 780 092,00	0,00	212 395,12
TOTAL GENERAL DES RECETTES	1 992 487,12	1 852 734,70	1 571,63	138 180,79

5. Principaux ratios

Informations financières – ratios (2)		Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	53.63
2	Produit des impositions directes/population	0.00
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	56.03
4	Dépenses d'équipement brut/population	1.48
5	Encours de dette/population	0.00
6	DGF/population	0.00
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	50.78
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	95.71
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	2.64
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	0.00